



HAL
open science

L'entreprise sociale et son (r)apport au territoire : l'apport de la géographie humaniste à la théorie de l'Acteur-Réseau

Pascal Glemain

► **To cite this version:**

Pascal Glemain. L'entreprise sociale et son (r)apport au territoire : l'apport de la géographie humaniste à la théorie de l'Acteur-Réseau. *Annales de géographie*, 2020, 731, pp.62-82. hal-02484108

HAL Id: hal-02484108

<https://univ-rennes2.hal.science/hal-02484108v1>

Submitted on 19 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'entreprise sociale et son (r)apport au territoire : l'apport de la géographie humaniste à la théorie de l'Acteur-Réseau

Social enterprise and its relationships to the territory: the contribution of humanist geography to the Actor-Network Theory

Pascal Glémain

Maître de conférences-HDR (HC), Université Rennes 2/LiRIS/UFR Sciences sociales

Résumé Les entreprises de l'économie sociale et solidaire ou « entreprises sociales » sont dites « ancrées à leur territoire ». Mais que signifie cet « ancrage territorial » ? En quoi consiste-t-il ? Devons-nous comprendre qu'elles apportent au territoire pour le faire advenir ? Ou bien, que de leur rapport à celui-ci dépend leur propre avenir ? Apporter des éléments de réponse à ce questionnement, c'est à notre sens conduire une démarche combinatoire des apports de la théorie de l'acteur-réseau plus communément désignée par l'ANT (Actor-Network Theory) avec ceux de la géographie humaniste. Après avoir discuté des apports théoriques des deux approches, nous explorerons deux cas d'entreprises sociales qui, chacune à leur manière, présentent une réalité construite de l'acteur-réseau en ESS. La première relève du secteur de la gestion solidaire des déchets. La seconde se situe dans le champ de l'insertion par l'activité économique. Nous démontrons l'apport de la géographie humaniste à la gestion dans sa compréhension des fondements et du devenir des entreprises sociales face à un mouvement d'internationalisation à « impact social » duquel elles se distinguent par leur ancrage local au service d'un projet inclusif de territoire à faire advenir.

Astract *The social and solidarity economy-based enterprises or "social enterprises" are considered to be "anchored to their territory". But what does it mean? Are social enterprises organizations which aim to support and build local territory? Or do they take advantage of that relationship to ensure their own future? In order to clarify the question, the Authors consider it a good strategy for analysis to combine the Actor-Network Theory with the humanistic geography approach. In that way, a study of two cases of social enterprises localized in rural areas showed that Actor-Network Theory and Humanist Theory are not as idealistic as can be found in some research papers. Together, they help improve understanding of the strategic fundamentals and future situations of social enterprises in the face of a movement towards an international model of social entrepreneurship operating under "social impact" criteria. The former social enterprises are distinct from the latter in not wanting to adopt that model, because, they are locally anchored in support of an inclusive, long-term territorial project.*

Mots-clés théorie de l'acteur-réseau, entreprise sociale, géographie humaine, territoires, interdépendance.

Keywords *actor-network theory, social enterprise, human geography, territories, interdependence.*

1 Introduction

Selon Pierre Lassègue, cité par Rojot (2005, p. 13), « la gestion est une science de l'action, utilisant des méthodes et des résultats des (autres) sciences pour conduire les organisations. La théorie des organisations construit ses propres modèles, certes, mais elle emprunte largement dans le domaine théorique à d'autres disciplines ». Elle est ainsi encline à emprunter à la Sociologie en ce qui concerne les travaux relatifs aux associations avec Laville et Sainsaulieu (2013) ou bien, à l'Économie, pour ce qui est du développement local avec l'École Française de la Proximité. Zimmerman (2008) qui distingue la proximité géographique (celle des distances) de la proximité organisée (celle des relations). Elle dispose aussi de ressources théoriques propres avec la dimension territoriale des situations de gestion analysée par Raullet-Croset (2008). Mais, elle reste timide quand il s'agit de s'intéresser aux entreprises sociales du secteur de l'économie sociale et solidaire, et, de proposer une réflexion sur le sens de leurs actions et de systèmes d'acteur agissant « dans » et « sur » les territoires à l'instar des travaux de Dodier *et al.* (2007), relatifs à l'action politique. En d'autres termes, malgré un courant de travaux qui appréhendent les entreprises sociales à partir de leur ancrage territorial dans une perspective de compréhension de leurs apports au développement local (Demoustier 2004 ; Bioteau et Fénies-Dupont 2015), ils nous disent peu sur les « dynamiques de proximité » qui ouvre une perspective gestionnaire à la compréhension des mécanismes d'innovation collective « à la » Boshma (2005).

Le questionnement suivant s'impose : Géographie et Gestion nous permettent-elles, ensemble, d'envisager de mieux appréhender le territoire comme une variable d'action des entreprises sociales ? La géographie économique évolutionniste (GEE) nous aide-elle à dévoiler les mécanismes d'innovation collective des entreprises sociales en en pensant la spatialité ? Au risque de contenir notre analyse dans une dimension (trop) spatiale pour comprendre la dynamique interactorielle de l'innovation sociale territorialisée, parviendrons-nous, avec la théorie de l'acteur-réseau (Actor-Network Theory ou « ANT »), à pallier ce biais au bénéfice d'une approche territorialisée ?

En d'autres termes : en quoi consiste l'apport de l'ANT à la gestion et à la géographie pour comprendre l'apport et le rapport des entreprises sociales à leur territoire ?

Après avoir étudié les apports et les limites de la théorie de l'acteur réseau (ANT) à la compréhension des relations entre les entreprises sociales et le territoire (partie 1), nous discuterons de la carte et du milieu pour rendre compte de la pertinence de cette combinaison théorique « géographie-gestion » en rendant compte de deux terrains de recherche en milieu rural que nous avons investigués (partie 2) : TroCantons (écocyclerie) et ACCES-REGIS (association portant Atelier et chantier d'insertion (ACI)).

2 Analyser les relations entre le territoire et les entreprises sociales. Quelle(s) inspiration(s) théorique(s) ?

La sociologie des organisations cherche à comprendre et à expliquer « de l'intérieur » les comportements individuels ou collectifs observés au niveau du fonctionnement des organisations (Foudriat, 2005). Il s'agit, par exemple, au sein d'un établissement social, à l'aide d'un sociogramme, de dévoiler les ruptures (absence de relations) qui peuvent exister entre les sujets (éducateurs, jeunes, familles, membres de l'administration). À ce titre, cette sociologie fait partie des référents théoriques et méthodologiques des travaux relatifs au fonctionnement interne des entreprises sociales. Mais, ces dernières dépendent aussi de déterminants externes significatifs, tels que : les politiques sociales locales avec les conseils départementaux ; ou bien, les politiques économiques avec les conseils régionaux ; ou encore, les volontés politiques à l'échelle de la commune ou de l'intercommunalité. Ce sont ces déterminants qui les disent « ancrées à leur territoire ».

La question qui se pose alors est celle de la signification de cet ancrage, à laquelle il convient de s'intéresser ici.

En effet, à l'observation sur le terrain depuis plusieurs années maintenant, nous nous demandons si cet ancrage ne relèverait pas plutôt d'une forme de « prospective territoriale » analysée par la géographie sociale, que d'une approche en termes d'économie locale. En effet, Fourny et Denizot (2007, p. 29), analysant l'outil d'une action publique territorialisée, la définissent ainsi : « La prospective suppose l'articulation entre un savoir technique et localisé, des modalités de participation collective, la gestion et la production d'une symbolique du territoire à travers la définition de l'avenir. » L'ancrage territorial revendiqué par les entreprises sociales ne relèverait-il pas de cette « symbolique du territoire » générée par une « prospective territoriale » qui leur serait propre afin de faire advenir un territoire qui convienne aux attentes et aux aspirations des habitants mêlant bien-être individuel et collectif de l'habiter ici ?

La prospective territoriale, en géographie sociale, nous précisent Fourny et Denizot (2007, p. 30) « produit doublement du collectif, dans la fabrication du territoire, de sa cohérence et de son identité, et dans la production collective de cette image ». En d'autres termes, elle est le résultat d'une co-construction selon un mode participatif. En outre, elle donne de la pertinence à l'échelle territoriale de référence, parce qu'elle permet de descendre à une échelle micro-spatiale (commune) ou méso-spatiale (communauté de commune ou « pays ») : celle du local, vers une « prospective territoriale locale » en économie sociale et solidaire (ESS) à travers les entreprises sociales¹, comme ces dernières à travers elle.

1 Les entreprises sociales relèvent de quatre familles définies à partir de statuts juridiques que sont : les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations. Les deux dernières familles sont à vocation nationale. Nous nous intéressons ainsi dans le cadre de ce papier uniquement aux entreprises associatives et coopératives.

Sous ce contexte analytique, nous souhaitons participer à une tentative de définition de la prospective territoriale locale de ces entreprises sociales en mobilisant à la fois les travaux de géographie sociale et ceux des sciences de gestion afin de dépasser, non seulement, l'approche en termes de proximités « sociale ET géographique » des économistes de la proximité (Pecqueur et Zimmerman, 2004) ou du développement local (Demoustier, 2002) ; mais également, celle de la géographie de la société et des espaces habités qui appréhende le territoire comme un espace social construit, perçu et/ou vécu. En effet, il nous semble que le territoire soit à la fois perçu et vécu comme une identité culturelle à défendre et à valoriser par sa participation et son engagement. Nous proposons ci-après (tab.1) une synthèse critique des approches théoriques, sources de notre inspiration.

À la lecture de cette matrice de synthèse, nous comprenons que les entreprises sociales évoluent dans une combinaison d'environnements situés² qui caractérisent leur modèle de prospective territoriale. Dans la plupart des critiques que nous émettons, nous comprenons que les entreprises sociales se situent toujours dans une action partenariale. Leur modèle de prospective territoriale détermine ainsi leur espace d'action de référence (Raulet-Croset, 2008) : le « local », dont la dimension spatiale peut-être le quartier, la commune, l'intercommunalité ou le pays³. Par conséquent, s'il est de rigueur, avec le réseau européen EMES (ÉMERgence des Entreprises Sociales), de définir les entreprises sociales par leurs trois dimensions : économique, sociale et de gouvernance ; il apparaît que la dimension territoriale que nous introduisons à nouveau⁴ ici soit impérative. Cet « environnement territorial », support d'une certaine prospective en ESS, mobilise les outils de relations stratégiques et systémiques aux administrations publiques locales, à la population locale, et, aux mécanismes de production et de redistribution des richesses créées par les marchés locaux. Cet environnement qui les caractérise, les entreprises sociales l'entreprennent autant qu'elles l'instrumentalisent.

2.1 De la pertinence de la dimension « environnement territorial » pour comprendre les stratégies collectives des entreprises sociales.

Théoriquement, il nous faut remonter à la conférence de l'AIMS de 1996 avec la communication de Vaesken pour que le territoire soit envisagé comme « un nouveau concept de structuration de l'environnement dans la stratégie de l'entreprise ». La thèse défendue dans cette communication est source d'inspirations à deux titres. D'une part, elle apporte une nuance dont nous ne disposions ni en sociologie des organisations, ni en économie du développement local. En

2 Nous précisons, ici, que nous définissons le « site » non pas comme un lieu mais bien comme un « pont » établi entre les entreprises sociales et le territoire dans lequel elles évoluent.

3 C'est le cas en Bretagne où les Pôles ESS correspondent aux Pays.

4 Dans le cadre de l'International Comparative Social Enterprise Models (ICSEM) conduit par EMES, nous avons participé à la modélisation des « Work Integration Learning Social Enterprises » (WILSEs) (Glémain *et al.*, 2015).

Tab. 1 Synthèse des approches théoriques en géographie sociale et en sciences de gestion de la « prospective territoriale ».

Overview of theoretical approaches from social geography and management science applied to territorial planning.

Auteurs	Définitions	Traduction	Application à l'ESS
Delamarre (2002)	La prospective territoriale comme « regard »	Nous retrouvons ici l'idée d'une vision : <i>prospective descriptive</i>	Les entreprises sociales participent d'une identité territoriale sans pour autant l'initier elles-mêmes.
Loinger et Spohr (2004)	La prospective territoriale comme « attitude anticipatrice »	Nous retrouvons ici l'idée d'une démarche : <i>prospective prédictive</i>	Les entreprises sociales sont dans une démarche de projet, de participation à la construction d'un certain avenir collectif sur le territoire qui souvent est « théoriser » par les conseils de développement.
Goux-Baudiment (2001)	La prospective territoriale comme « philosophie »	Nous retrouvons ici l'idée d'une manière de faire : <i>prospective débat</i>	Les entreprises sociales reposent sur une gouvernance participative qui implique.
Fourny et Denizot (2007)	La prospective territoriale comme « dispositif »	Nous retrouvons ici l'idée de veille : <i>prospective préventive</i>	Les entreprises sociales sont au service du territoire pour en corriger les « maux » et en favoriser les dynamiques.
Marchais-Roubelat (2015)	La prospective territoriale comme « choix de gestion »	Nous retrouvons ici l'idée d'instrumentalisation : <i>prospective performative</i>	Les entreprises sociales font du territoire un outil stratégique au service d'un objectif collectif partagé et, aussi, de leur propre survie par l'utilité sociale qu'elles incarnent.

effèt, ces dernières considèrent l'environnement « territorial », alors que Vaesken introduit l'environnement « territorialisé ». La distinction introduite consiste à accorder une représentation statique à l'environnement théorisé par les premières, et, une représentation dynamique pour le second. De plus, considérer le « territorial », c'est prendre le risque d'assimiler cet environnement à la seule échelle spatiale d'état, alors qu'il est d'abord le résultat d'un processus situé dont la dimension opérationnelle et organisationnelle est forte, donc : d'une construction socio-politique. L'environnement territorialisé devient le processus qui porte la dynamique du développement territorial en fonction des parties prenantes qu'il sollicite, et, qui se co-mobilisent à son service. Sommes-nous dès lors en présence d'une « territorialité activée », soit cet ensemble de questions auxquelles les acteurs situés cherchent à répondre ?

L'économie sociale et solidaire et l'ancrage territorial des entreprises sociales pourraient aussi nous inciter à convoquer l'économie régionale et urbaine avec Aydalot (1985), par exemple. En effèt, il y est question à la fois de dynamique spatiale et de développement inégal, ainsi que de région homogène. Or l'utilité sociale des entreprises sociales permettrait de pallier les inégalités de développement grâce à une dynamique *ad hoc* qui homogénéise la région. Mais, parce que l'économie spatiale théorise la rationalité économique de l'espace habité⁵, et, parce que l'inégalité du développement dans l'espace n'y est appréhendée qu'à partir de trois réponses : convergence, indépendance, divergence (Aydalot 1985, p. 107) ; nous ne pouvons pas nous résoudre à cette option analytique. C'est pourquoi, nous nous sommes mis en quête de nouvelles inspirations théoriques dans la mesure où le « territoire » – dans sa prospective – influence autant les frontières des entreprises sociales que celles-ci agissent sur celles-là. Avec Friedberg (1997, p. 87), nous savons que « le problème de la frontière d'une organisation et des influences qu'exerce sur elle et son « environnement », constitue une préoccupation relativement récente et neuve dans la réflexion sur les organisations ». Dit autrement, même si notre démarche n'est pas *ex nihilo*, il n'en demeure pas moins que les appuis scientifiques dont nous disposons demeurent encore (trop) rares. Parmi ceux-là, nous trouvons les travaux du département « Organizations & Geography⁶ » de l'université de Washington. En liant « organisations » et « géographie », ils seraient en mesure de participer, au moins pour partie, à combler le « creux » théorique auquel nous sommes confrontés. Ceux-là envisagent l'espace comme une ressource à part entière pour l'organisation, et, traduisent le fait que le territoire soit une partie prenante à part entière. Mais, ces travaux insistent sur la mesure et le poids de la gestion des distances dans les prises de décision des dirigeants. Ils confondent, *de facto*, « espace » et « territoire », ce

5 Hotelling H., 1929, « Stability in Competition », *The Economic Journal*, vol. 39, p. 41-57, repris dans Dean R.D, Leahy W-H et McKee DL., 1970, *Spatial Economic Theory*, New York, The Free Press, p. 103-118.

6 <http://faculty.washington.edu/~krumme/readings/organizations.html>.

que nous cherchons à éviter. Au final, nous avons finalement choisi de nous tourner l'*humanistic geography* (géographie humaniste).

Nous justifions notre posture en sa faveur de deux manières. D'une part, sans rejeter l'intérêt et la pertinence des méthodes quantitatives, nous nous positionnons, comme Sanguin (1981), contre leur « dictature intellectuelle ». D'autre part, la géographie humaniste offre une approche existentialiste du territoire en ce qu'il est à la fois « vécu » et « choisi ». Le territoire devient ainsi un « bien commun construit », caractérisant la dimension territoriale des entreprises sociales (Glémain *et al.*, 2015) dans une approche constructiviste. La géographicit   qu'elle implique nous permet de pr  ciser ce que l'on doit comprendre par « territoires », « territorialit   » et « territorialisation », au sujet des entreprises sociales, c'est-  -dire : des organisations qui consciencient le territoire, comme un aspect central    la fois de leur identit   et de leur strat  gie de management. Nous nous rapprochons ainsi des travaux de l'anthropologue am  ricain E.T. Hall (1971). Th  oricien de la « dimension cach  e », celle qui structure les soci  t  s animales dont humaines, il nous conduit aussi    penser le territoire selon la prox  mie (Hall 1971, p13), c'est-  -dire avec « l'ensemble des observations et th  ories concernant l'usage que l'homme fait de l'espace en tant que produit culturel sp  cifique ». En d'autres termes, la communication qu'il n  cessite est source de culture locale. Mais, pour d  passer l'acception d'un territoire qui serait un agent r  gulateur des forts contre les faibles, il convient de trouver une action publique et collective qui permet aux forts et aux faibles de coop  rer *i.e.* de « faire ensemble » sur ce territoire. Nous rejoignons ainsi la recension de Vanier (2009, p. 11), soulignant que : « le concept de territoire est apparu il y a plus de vingt ans dans la production scientifique des g  ographes (Raffestin, Roncayolo, Brunet, Fr  mont, Sack, Turco, etc.), des sociologues (Mari  , Barel, Ganne, etc.), des   conomistes (Becattini, Bagnasco, Brusco, Triglia, etc.), et d'autres auteurs en sciences sociales (Allies, Lepetit, etc.) avant de conna  tre une formidable diffusion dans le domaine des sciences, mais aussi, et peut-  tre surtout, dans celui de l'action publique et collective ». En d'autres termes, c'est du partenariat entre entreprises sociales et administrations publiques locales que l'action collective, r  alisant « prox  mie locale », permettra coh  sion sociale, d  veloppement   quitable, et, attractivit   spatiale. C'est l'axiologie des entreprises sociales et du territoire : le sens des lieux et les rapports des acteurs    ceux-ci !

On pourrait nous opposer le fait que les gestionnaires Teece, Pisano et Shuen (1997) aient d  j   pos   clairement le lien entre la ressource et l'entreprise, consid  rant l'espace organisationnel comme une ressource entreprise et manipul  e au service du client, d'o   r  sulte une pluralit   d'exp  riences, donc de mondes. Mais, nous adopterions alors la vision quasi consensuelle dans l'opinion publique d'entreprises sociales en proie    un isomorphisme organisationnel qui les rend similaires aux soci  t  s commerciales. Il manque cependant la consid  ration de la taille de ces entreprises et de la nature de leurs activit  s. En effet, il convient de consid  rer,    l'instar de Veltz (1992), « les hi  rarchies et les r  seaux dans l'organisation de la production et du territoire » et, ainsi, de l'action publique et

collective. La question posée est la suivante : quels sont le rôle et le poids des entreprises sociales dans la création et l'architecture des réseaux « situés » dans leurs (r) apports au territoire au profit d'une certaine « authenticité » (révélation des valeurs sociales et solidaires) ?

Un certain nombre de détracteurs de l'économie sociale et solidaire la jugent « idéaliste ». C'est à ce titre que nous choisissons de nous inscrire, ici, dans la géographie humaniste qui, elle aussi, bénéficie de cette qualification. Or l'une et l'autre offrent à la gestion la possibilité d'élargir son analyse des pratiques et des actions collectives qui caractérisent les entreprises sociales dans leur rapport au territoire à partir d'une certaine « territorialité activée », et selon une certaine stratégie de « territorialisation ». Vannier (2009, p. 12) nous aide à le comprendre :

- le territoire est lié à de la territorialité activée, avec le cortège des questions sur les actions, les pratiques, les mobiles, les intentions, les ressorts, les genèses, les histoires particulières et les attendus cognitifs, qui accompagnent la construction et/ou la production des territoires ;

- le territoire renvoie également à la territorialisation, en tant qu'ensemble de processus engagés par les systèmes d'acteurs et/ou d'agents, par les organisations sociales et politiques, par les dispositifs et procédures ad hoc, par les rapports de force et les mises en tension, par des déterminismes économiques et structurels, par des configurations génériques existantes et/ou des configurations particulières émergentes, permettant de faire advenir le territoire, le faire exister, se maintenir et parfois de devenir opératoire.

Avec la géographie, « la notion de territoire se précise par rapport à celle d'espace, elle permet de réintroduire le sujet et l'acteur, ses pratiques et ses représentations, que l'analyse quantitative et fonctionnelle font perdre de vue » (Ozouf-Marignier, 2009, p. 33). Il apparaît nécessaire, dès lors, d'engager une analyse qualitative de la territorialité activée des entreprises sociales. La géographie humaniste doit nous y aider. Avec la science de gestion, nous analysons la territorialisation à laquelle participent les entreprises sociales « au service d'un projet de territoire » (Loquet, 2004). De l'articulation entre la gestion et la géographie humaniste, nous trouvons le moyen de comprendre la « tendance au développement de relations partenariales » chère à l'ESS. Ainsi, Veltz (1992, p. 303) estime que « le modèle de « l'entreprise système » se prolonge dans celui de l'« entreprise-réseau » ou du « réseau d'entreprises » », en arguant qu'on ne peut être solidaire en étant décentralisé. De quel modèle répond-elle ? Est-elle si différente dans son architecture d'un « réseau éclaté de petites et moyennes firmes », c'est-à-dire : « d'un réseau coordonné mais non centralement dirigé » (Veltz 1992, P. 304) ? Dans le cas des PME qu'il étudie, Veltz (1992, p. 304) démontre que la solidarité peut être expliquée par un « partenariat de valeur ajoutée » qui évite une concurrence destructrice, mélangeant « compétition et réciprocité ». Les entreprises sociales répondent-elles, de leur côté, d'une coopération créatrice mélangeant « collaboration et solidarité », pour « penser une autre gestion » (Eynaud et França Filho, 2019) ?

En théorie des organisations, Brechet et Desreumaux (2007) soulignent les clivages qui traversent le management stratégique entre ceux qui défendent la relation entre stratégie et performance et, ceux qui s'intéressent aux processus qui aboutissent à la formulation des choix stratégiques conduisant à la collaboration (*cum-laborare* : travailler ensemble), voire à la coopération (*cum-operare* : faire ensemble). *A priori*, les entreprises sociales répondent plutôt de la seconde posture dans leur rapport au territoire, à sa dynamique économique et à sa cohésion sociale « locales ». Dans ce contexte, respectant la volonté de Desroche dans les années 1970 de préférer « entreprises sociales » à « organisation » pour unifier les différents statuts juridiques qui structurent l'ESS (associations, coopératives, mutuelles et plus récemment fondations), sans ignorer l'élargissement du périmètre de l'ESS à des entreprises de capitaux (sociétés commerciales) qui, selon des conditions propres à la gouvernance et à la gestion du secteur, demandent un agrément « entreprises solidaires d'utilité sociale » dit ESUS⁷. Pour autant, les entreprises sociales sont des organisations au sens de Parsons (1964, p. 72), c'est-à-dire « des unités sociales essentiellement destinées à atteindre des buts », qui sont sociétaux et qui ne sont considérés ni par les administrations publiques, ni par le marché. En outre, avec Aldrich (1979, p. 4), nous savons aussi que « l'organisation est un système d'activités dirigées vers un but et maintenant leurs frontières ». Les entreprises sociale et solidaire sont des « formes organisationnelles », au sens d'Ingram (1996), qui combinent « structure organisationnelle » et « stratégie organisationnelle ». Elles sont structurées en autant d'unités sociales d'implication collective au service d'un objectif et bien commun : le territoire, et, reposant sur une volonté de chaque entreprise sociale de conserver leurs propres frontières organisationnelles au sein desquelles la coopération y est source à la fois de valeur et de légitimité, mais également force de changement et d'innovations socio-économiques et territoriales. Elles peuvent être considérées comme des « acteur-réseau », ainsi que nous allons maintenant le démontrer. L'ANT constitue-t-elle le liant entre gestion et géographie humaniste pour comprendre les entreprises sociales contemporaines, en particulier celles sous statut associatif ou coopératif ?

2.2 Une analyse compréhensive de la stratégie des entreprises sociales : la théorie de l'acteur-réseau comme compromis théorique ?

L'Actor-Network Theory dite « ANT » est source de débat « pour les menaces qu'elle fait peser sur l'intégrité des sciences de gestion » (Cazal, 2007). En effet, selon cet auteur, les inspirations philosophiques et sociologiques de Latour disqualifient l'ANT en raison « de ses fondements non empiriques et peu opérationnalisables » (Cazal 2007, p. 3), donc « idéalistes » à l'instar des critiques portées à la fois à la géographie humaniste et à l'ESS. Pour autant, toujours selon Cazal (2007, p. 22) : « L'ANT s'est développée à partir de l'opposition entre

7 Selon les chiffres du CNCRESS (2018), elles seraient 156 en France.

science (science faite) et recherche (science en train de se faire, science en action) : elle est à cet égard du côté de la recherche et on ne peut guère en attendre les propriétés de la science établie. » En ce sens, elle nous intéresse parce qu'elle converge, dans ses fondements et son utilité, vers une analyse théorique tout au moins constructiviste, voire interprétative, qui justifie une analyse qualitative liant géographie humaniste et gestion pour comprendre les (r)apports des entreprises sociales au territoire.

Définir l'ESS comme un secteur économique à mission sociale composé d'entreprises de personnes sous statut associatif, ou coopératif, ou mutualiste, ou de fondation, ne suffit plus à la caractériser. D'ailleurs, la loi de juillet 2014 (art.1, principes) la définit comme : « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine (qui respecte des principes éthiques forts : but poursuivi autre que le simple partage des bénéfices, une gouvernance démocratique, une gestion responsable ». Historiquement, Fallon (1924) dans ses *Principes d'économie sociale*, la considère, lui, comme le lieu de rencontre entre l'économie politique et la morale sociale : « les économistes s'arrêtant au seuil de la morale, et les moralistes n'accordant pas toujours aux choses économiques l'attention et la place qu'elles méritent. En réalité, ces deux sujets s'appellent l'un et l'autre ; ils s'éclairent ; ils se complètent ; ils se compénètrent ; ils sont moins sujets distincts que deux aspects d'une même manière ». Mais, de nos jours c'est moins ce double point de vue économique et moral qui prime, que celui d'un double point de vue économique et social qui s'impose. Par conséquent, l'ESS apparaît bien à la fois comme une « science en train de se faire » et comme « une science en action ». La théorie de l'Acteur-Réseau (ANT) nous permet de l'appréhender à partir de ses entreprises sociales à objet territorial étendu, à l'instar des sociétés à objet social étendu (SOSE) théorisées par Lsegrestin *et al.* (2015).

Le fondement de l'ANT, c'est la compréhension des modalités de structuration des réseaux (Steen *et al.*, 2006) en considérant, de notre côté, la place et le rôle du territoire dans celle-ci. Il s'agit donc d'interpréter les modalités et les stratégies de construction des réseaux d'entreprise sociale dans leur (r)apport au territoire. Roussiau et Bonardi (2001, p. 74) précisent que « le véritable monde de la géographie humaine commence par les représentations de ce monde par les individus. La géographie humaine investit dès lors un champ plus philosophique, redevable notamment d'une phénoménologie de la perception à la Merleau-Ponty (la chose même c'est toujours pour moi la chose que je vois), d'un questionnement husserlien sur le rapport entre sujet et objet, ou du néo-réalisme heideggérien (ce qu'est un ceci ne dépend pas de notre caprice et de notre bon plaisir, cela dépend tout autant de la chose) ». En posant l'hypothèse que la géographie des représentations (Gumuchian, 1989) est une géographie humaniste, alors l'apport de l'ANT à la compréhension du management stratégique territorialisé des entreprises sociales est pertinent. En effet, le territoire « n'est pas une réalité donnée, mais il se crée par un processus d'attention et d'interprétation » (Pfeffer et Salancik 1978, p. 83). Dans ce cadre, l'entreprise sociale devient une structure

dont « l'organisation couvre l'espace interne, le management de l'entreprise, et l'espace social qui l'entoure et conditionne directement son efficacité. Elle tisse une toile complexe, avec des couplages nombreux » au sens de Lorino (1989, p. 26). Il en résulte que « le territoire c'est le rapport social qui fait passer d'un investissement exclusivement personnel de l'espace à une dimension sociale et collective » (Roussiau et Bonardi 2001, p. 83). C'est donc la « rationalité territorialisante » (Turco, 1985) qui caractérise les entreprises sociales en tant qu'actrices !

Or, selon Latour et Callon, pères de l'ANT, l'acteur ne se définit pas par ses propres attributs, mais bien par « l'ensemble des relations qu'il entretient avec les autres, et qu'il transforme à son tour ». L'acteur et le réseau ne se conçoivent donc pas selon une hiérarchie de l'un par rapport à l'autre, mais conjointement sous le binôme « acteur-réseau ». Pour autant, sommes-nous sortis d'un idéal-type théorique ?

3 La carte et le « milieu » : discussion sur le (r)apport des entreprises sociales au territoire

Milgram et Jodelet (1976) ont été les premiers géographes à étudier l'investissement de l'espace à partir de la cartographie. Confrontés à plusieurs cartes de Paris, ils parviennent à dévoiler les représentations mentales qu'ont les parisiens de leur ville. Une première image est celle du Paris que l'on donne à voir, et, dont on tire une certaine fierté. La seconde est liée au boulevard Haussmann comme la traduction d'un haut lieu de la ségrégation humaine et résidentielle. La troisième, plus contemporaine, oppose les banlieues Nord et Est au reste de la ville. Si la carte est une représentation du territoire (traduction), comment rend-elle compte du rapport nodal des entreprises sociales à leur territoire ?

3.1 Le territoire en mouvement : une réalité de l'action collective des entreprises sociales dans le secteur de la gestion des déchets

Dans le cadre de l'action concertée incitative « Sociétés et cultures dans le développement durable » (ACI 2004/MENESR n° 04 2 558), nous avons été en charge de l'étude de la gestion des déchets en estuaire de la Loire dans le cadre du programme « Conflits et coopération autour d'un territoire dynamique et fragile : quel développement durable pour l'estuaire de la Loire ? », publié par Després (2009), avec pour mission d'étudier les rapports à ce territoire des entreprises sociales que sont les écocycluseries.

La première entreprise sociale que nous allons mobilisée est une écocycluserie (association loi 1901) établie en milieu rural, depuis 1994 date de sa création. Héritière de l'association « Échange et solidarité sans frontière » (ESSF) créée en 1991, son cœur de métier est la production de solidarité au moyen du collectage, la valorisation et le réemploi des déchets en convention au profit de peuples en souffrance en Europe de l'Est et en Afrique.

L'affluence croissante des dons l'a conduit à envisager de produire « localement » de la solidarité. Mais, malgré les craintes de voir se développer localement une « vitrine de la misère », l'association finit par convaincre la communauté de pays avec laquelle elle travaille, afin de détourner des tonnages de déchets des déchetteries locales et, pour ce faire, bénéficie du prêt d'un local inutilisé par la grande coopérative agricole locale : la CANA. Habitants, bénévoles, élus, entreprises, comité local d'action contre le chômage (CLACC), anciens se sont mis en réseau pour aider à la structuration de l'entreprise sociale d'insertion : TroCantons. À l'appel du président fondateur, nous l'avons suivi pendant près de cinq années en collectant des données primaires, et, en engageant une observation participante qui nous a placés dans une logique abductive et une posture interprétativiste.

Le nom même de l'entreprise sociale est significatif. Il est la contraction des « Trois Cantons » qui accueillent les trois boutiques solidaires de Pannecé (canton de Riaillé), de Belligné (canton de Varades) et du Cellier (canton de Ligné), et, joue sur l'idée d'une économie circulaire de troc où les uns amènent ce dont les autres pourraient avoir besoin à bas prix, dans un esprit de solidarité rurale, liant économique et social au service du territoire local. Il est donc question tout autant de rapports de solidarité aux autres, que de rapport au territoire « construit » et d'apport au territoire « souhaité », à partir de trois réalités géographiques micro-spatiales qui se conjuguent dans une coopération territoriale. Or, dans l'absolu et à l'observation, c'est « le rapport aux autres, la relation aux lieux, aux milieux, (qui) produisent des images, qui guident des comportements. La décision est orientée par le jeu combiné des représentations directes ou non. On agit sur l'espace selon les représentations que l'on en a [...]. Les représentations résultent de l'interaction de l'apprentissage et de l'influence, de l'expérience vécue et du discours des autres [...] » (Brunet 1990, p. 14). Nous faisons ainsi face à des traductions qui mettent en place une action collective dont « l'effet est social » (Brunet 1990, p. 22). Théoriquement, l'ANT ouvre ce dialogue entre le management solidaire et la géographie humaniste en permettant de mobiliser les chaînes périphériques de leur analyse conjointe de la transformation des représentations à partir de mécanismes d'influence sociale, ou d'engagement (Roussiau et Bonardi 2001, p. 171). La méthode d'analyse structurale du territoire est plus complexe, mais elle nous semble pertinente à mettre en œuvre car, le territoire est en mouvement et se met en mouvement avec les entreprises sociales, telles que : TroCantons. Pour le démontrer, nous avons choisi de territorialiser un certain nombre d'éléments statistiques dont nous disposons à partir des enregistrements des apports des habitants du territoire, en cherchant à les cartographier pour en livrer une traduction et l'interpréter. À partir des fichiers Excel, nous avons sollicité la collaboration de l'Institut de géographie et d'aménagement régional de l'université de Nantes (IGARUN – LETG UMR 6554-CNRS) afin de tester des outils de cartographie qui traduisent une dynamique socio-économique sur ce territoire rural.

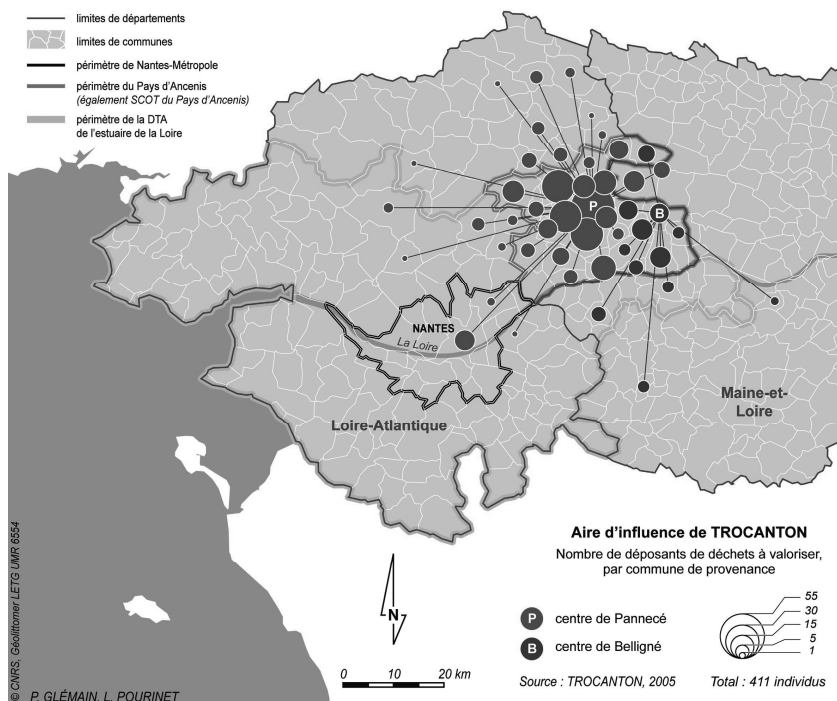


Fig. 1 Du rapport au territoire de TroCantons...
From the relationship of TroCantons with the local territory...

Pour ce faire, nous sommes partis du principe que la distance, en milieu rural, n'est pas perçue de la même manière par les habitants qu'en zone urbaine. En effet, les populations endémiques concentrent leurs déplacements sur leur bassin de vie, qui est souvent confondu avec leur bassin d'emploi. Les populations « importées » ont l'habitude, elles, de la distance car, ce sont le plus souvent des « rurbains » venus résider en milieu rural pour bénéficier de ses aménités. Par conséquent, nous avons ainsi choisi de ne retenir qu'un seul et unique indicateur : le nombre de déposants, tout en retraçant leur origine territoriale. En effet, cet indicateur territorialisé traduit, non seulement, le rayon d'action (territoire de marque) selon la zone habitée de l'écocyclerie ; mais également, sa zone d'influence en termes d'utilité sociale⁸ perçue et de géographie d'acteur-réseau. Cette innovation méthodologique introduit une nouvelle dimension à l'ANT et offre, au management stratégique des entreprises sociales, une analyse compréhensive du phénomène entrepreneurial social territorialisé dont elles sont à l'origine. D'ailleurs, les boutiques solidaires des écocycleries sont également des

8 Les déposants viennent vers les éléments principaux (entreprise sociale mère) et secondaires (filiales que sont les boutiques solidaires).

centres de logistique où les dépôts des particuliers sont transformés et valorisés, de façon à remettre ce qui peut l'être, en circulation sur le marché de l'occasion, structurant ainsi des nœuds socio-économiques produisant de la solidarité (fig. 1).

Au moyen de la cartographie des actions, nous affirmons ainsi ô combien le territoire est un élément structurant de la stratégie d'ancrage des entreprises sociales, pour asseoir tout à la fois leur crédibilité et leur réputation sur un marché de la gestion des déchets devenu, lui, de plus en plus concurrentiel. Il aura fallu 10 ans pour que cette stratégie porte ses fruits, et, installe définitivement l'entreprise sociale TroCantons, ainsi que ses organisations sœurs dans le Grand-Ouest (en Pays de la Loire et en Bretagne), comme des actrices à part entière de cette innovation économique et sociale territorialisée avant même que n'advienne la « nouvelle » économie circulaire (fig. 2).

Nous avons représenté la stratégie des boîtes territoriales de TroCantons de manière « encastrée » : du local au départemental, puis au régional. Cette entreprise sociale est apparue, à l'issue de nos travaux, comme un idéal-type d'entreprise d'insertion par l'activité économique (EIAE), sous statut associatif avec agrément d'insertion, qui en fait une « entreprise solidaire d'utilité sociale » (ESUS) avant même que la loi ESS n'ait été votée en 2014. Il s'agit ainsi d'une entreprise sociale agissant comme une véritable actrice du développement local, œuvrant à la préservation de l'environnement tout en contribuant au développement du lien social de proximité, et, en participant au développement du tissu productif local. En d'autres termes, les écocyleries apparaissent aussi bien comme des entreprises sociales au service d'un territoire que comme des « entités sociales organisées au sein desquelles les membres sont dotés de relations qui les relie » (Avenier 1997, p. 8), et, qui font advenir le territoire souhaité par les habitants, en produisant de la solidarité locale.

Pour cette entreprise sociale, comme le souligne la géographe Geneviève Pierre⁹, le territoire devient un espace de vie, un espace vécu par ses habitants, animé d'un sentiment commun d'appartenance, la volonté aussi d'un devenir commun (projets de développement), support et sujet d'une action collective ainsi que le propose l'ANT. Ce territoire a une identité structurante pour les entreprises sociales, une profondeur historique située, une rugosité physique apprivoisée. Le territoire peut « être entrepris » par les entreprises de l'ESS, et devenir le support de décisions publiques et collectives communes, au service d'un projet de développement local solidaire qui renforce l'identité locale. Mais, il faut plus d'une preuve pour valider notre hypothèse...

9 Chercheure associée au programme national de recherche CASDAR-AFIP (2006-2008). L'équipe est composée de : Yvon Le Caro, Rennes 2, Cécile Bernard et Annie Dufour, ISARA Lyon, Florence Pinton, LADYSS Paris X, François Léger INAPG. Sur le « dialogue territorial » : programme Dialog, dont les comptes rendus sont visibles sur le site www.afip.fr.

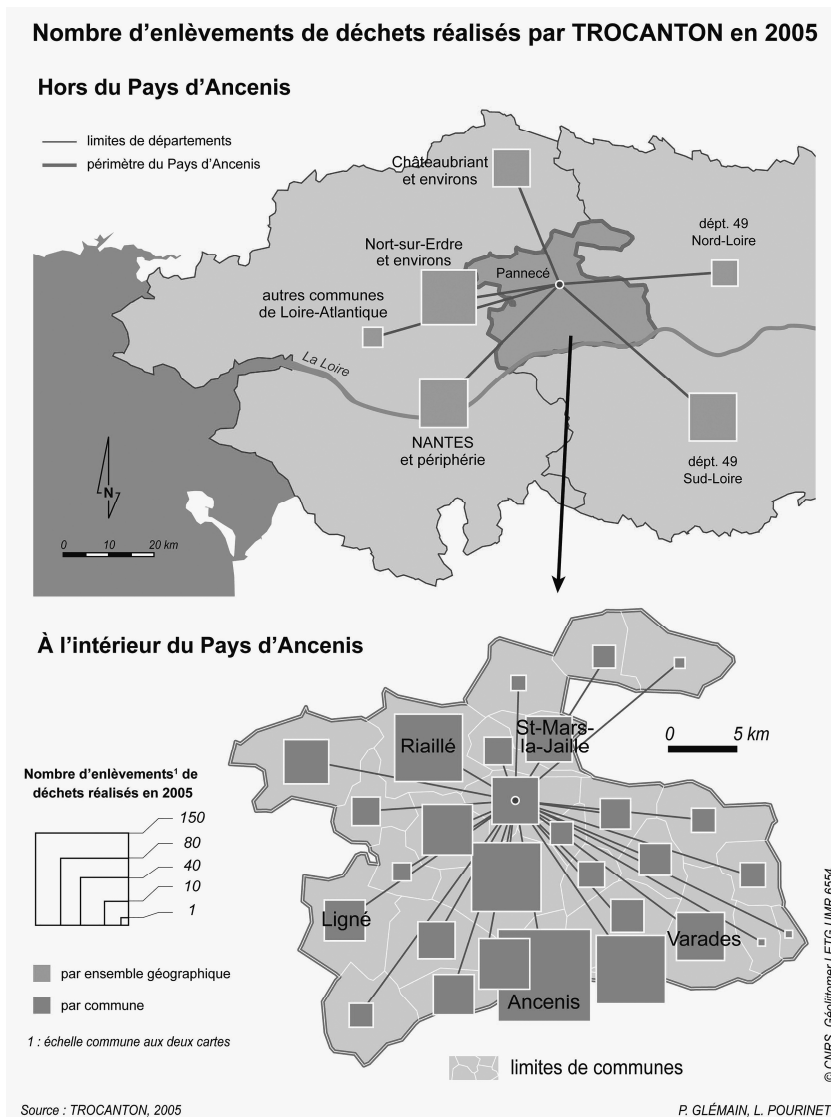


Fig. 2 ... à l'apport au territoire de TroCantons.
 ...to the benefit the local territory brings to TroCantons.

3.2 ACCES-REAGIS : une entreprise sociale en interaction avec son « milieu » ?

Notre second cas est l'association ACCES-REAGIS, une entreprise sociale portant Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)¹⁰. Tout comme TROCANTONS, elle est singulière car, elle est l'héritière de la coopération au sens de Lasserre (1959, p. 11), c'est-à-dire : celle qui « est née dans le même milieu social, à la même époque, de la même misère prolétarienne et de la même oppression, sous l'impulsion du même esprit que le syndicalisme et le socialisme. Elle exprime les mêmes aspirations profondes, la même conception de la vie », sur un territoire rural et ouvrier entre Nantes et Saint-Nazaire. L'association ACCES naît, elle, en 1987 en profitant de la Loi Seguin. L'association cantonale des chômeurs des environs de Savenay (ACCES) présente la singularité d'avoir été initiée par un mouvement de « privés d'emplois » eux-mêmes sur un territoire mêlant « mouvement ouvrier » avec les Chantiers de Saint-Nazaire, et, « mouvement agricole » avec des activités d'élevage et de maraîchage animant le territoire des Marais de Brière. Nous sommes à nouveau en présence d'une dynamique solidaire « située », constituée autour des questions d'emplois, d'agriculture et d'industrie, et, ainsi que de solidarité sociale. Cette origine explique que la gouvernance collégiale ait été animée en acteur-réseau, dès le début, par la coopération des associations locales¹¹ avec des collectivités locales, des organisations économiques et syndicales locales, et, des personnes physiques parmi lesquelles les demandeurs d'emploi eux-mêmes. Envisagée initialement comme une association « réparatrice sociale », à visée éphémère, dans un contexte de bassin d'emploi industriel cyclique¹², elle demeure à ce jour très active. À la fin des années 1990, le conseil général de la Loire-Atlantique décide de confier à des associations innovantes la gestion de projets pour lutter contre le chômage. ACCES décide alors, en 1996, de se rapprocher d'une association du canton voisin de Pontchâteau « REAGIS », association qui présentait le même esprit coopératif afin « d'unir leurs forces, de s'associer dans une œuvre commune, afin d'améliorer ensemble les conditions d'existence de chacun et de tous » (Lasserre 1959, p. 13-14). En 1998, ACCES et REAGIS fusionnent pour devenir « ACCES-REAGIS » en actant trois principes forts et innovants de leur nouvelle architecture productrice de solidarité sociale locale :

10 Le secteur de l'insertion par l'activité économique en France repose sur deux formes d'entreprise : celles qui produisent effectivement des biens et des services (ateliers et chantiers d'insertion (ACI), et entreprises d'insertion (EI)), et celles qui mettent à disposition des personnes en insertion (associations intermédiaires (AI), et entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)). Le point commun entre toutes ces formes d'entreprise c'est l'insertion par l'économique de personnes plus ou moins éloignées du marché du travail, qui est l'objet de leur modèle d'affaires.

11 Telles que : Familles rurales, CLCV, Amicale laïque, Jeunesse agricole/Ouvrière chrétienne (JAC et JOC), par exemple).

12 Le taux de chômage naturel est en moyenne de 10 % sur la période.

- la volonté de mettre en place des dispositifs d’insertion en tant que partie prenante du développement de l’activité économique locale (logiques de collaboration, de mutualisation, et de coopération) ;
- la volonté de développer l’activité économique locale pour répondre aux besoins situés, repérés dans le cadre d’une large concertation avec le tissu économique et social local (opportunités d’affaires territorialisées) ;
- la volonté de se mettre au service d’un modèle de développement local socialement soutenable, « environnementalement » responsable, pour créer de l’emploi pérenne et non du profit (modèle d’insertion basé sur la sécurisation de l’emploi situé).

Cette fusion, qui modifie de fait les frontières organisationnelles des deux structures ainsi que leurs stratégies respectives, résulte de la volonté commune de ces deux associations appartenant à des territoires à frontière « zone de contact » : « de faire du développement local avec des activités d’utilité sociale pour créer de l’emploi » (ACCES-REAGIS, 2013) en une même structure agissante, véritable idéal-type d’acteur-réseau. ACCES-REAGIS est bien associée à une **entreprise**, parce qu’elle produit des biens et des services. Elle est **sociale**, parce qu’elle est tournée vers l’insertion par le travail, et **solidaire**, parce qu’elle cherche à consolider une économie locale à partir de l’emploi. Elle est aussi **d’utilité sociale**, parce qu’elle vise à l’intégration accomplie, au sens de Castel (1995, p. 676) définissant les politiques d’insertion¹³, et, pleinement au service de son territoire.

Théoriquement, ce modèle d’entreprise sociale correspond à l’idéal-type développé par le réseau européen EMES au sens de Weber, c’est-à-dire « un modèle abstrait synthétisant les caractéristiques principales du nouvel entrepreneuriat observé au sein de l’économie sociale et solidaire » (Defourny et Nyssens 2012, p. 19). Permettons-nous de rappeler, avec Weber (1920, 1922), que l’idéal-type ne consiste pas seulement en un ensemble de concepts intégrés indispensables pour saisir le réel. Il est aussi un « guide pour élaborer des hypothèses » (Boudon *et al.* 1993, p. 231). Aux indicateurs de dimensions économique, sociale et de gouvernance, mis en avant par Defourny et Nyssens (2012), nous avons ajouté des indicateurs de la dimension territoire (tab.1) :

La dimension « territoire » que nous avons introduite, repose sur la notion de dialogue social territorial élargi. Elle consiste à rendre compte de la capacité de l’entreprise sociale à construire des relations idoines au niveau local entre tous les acteurs afin d’élaborer et de partager les informations nécessaires à l’innovation sociétale escomptée. Ainsi, « entreprendre le territoire », c’est bien entreprendre un « mésosystème » (Pecqueur et Zimmermann, 2004) qui présente son autonomie, ses caractéristiques propres, sa culture et son identité « locales ». L’entreprise sociale en est l’outil de gestion parce qu’elle permet la coopération au service de la solidarité, et, l’engagement des autres acteurs présents : entreprises

13 « L’insertion ou le mythe de Sisyphe » où il distingue les politiques d’intégration qu’il résume à la recherche de grands équilibres, des politiques d’intégration qu’il associe à une forme de discrimination positive.

Tab. 2 Les indicateurs de dimension de l'idéal-type d'entreprise sociale.
The dimensional indices of the type ideal in social enterprise.

Indicateurs de la dimension économique	Indicateurs de la dimension sociale	Indicateurs de la structure de la gouvernance	Indicateurs de la dimension « Territoire »
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activité continue de production de biens et de services. ▪ Niveau significatif de prise de risque ▪ Niveau minimum d'emplois rémunérés. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif explicite de service à la communauté. ▪ Initiative émanant d'un groupe de citoyens. ▪ Limitation de la distribution des bénéfiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré élevé d'autonomie. ▪ Pouvoir de décision qui n'est pas fonction de la détention du capital. ▪ Dynamique participative des parties prenantes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Processus situé d'apprentissage collectif. ▪ Capacité à s'adapter à l'environnement socio-économique et politique local (dialogue social territorial élargi). ▪ Capacité à « entreprendre le territoire » (économie solidaire créative) Acteur-réseau.

locales, autorités publiques locales, habitants. Cependant, sans partenariat avec les collectivités publiques locales, les entreprises sociales ne peuvent pas réaliser leur œuvre de solidarité sociale au service du territoire. C'est donc dans l'action partenariale, publique et collective, concertée qu'un véritable modèle nodal d'acteur-réseau émergera à l'échelle locale animé par les entreprises sociales.

4 Conclusion : le nouvel élan territorial de l'ESS : le partenariat entreprises sociales-économie sociale locale !

En 2004, la Présidente de la Fonda, citée par Jeantet (2006, p. 118), s'exprimait en ces termes : « Le territoire n'est plus un simple découpage administratif, il est un espace de mobilisation de l'ensemble des acteurs qui ont une volonté commune d'en valoriser les ressources, de travailler à la cohésion et au développement d'une véritable société locale ». L'ESS avec ses entreprises sociales devient à ce titre une courroie de transmission des injonctions de l'État vers la région, et, de cette dernière vers les communautés de commune ou les pays. Ainsi que nous l'avons illustré avec nos deux cas, nous constatons que les entreprises sociales (associations et coopératives) participent non seulement à l'animation, mais aussi à la modernisation des territoires. Elles favorisent l'intégration des habitants en coproduisant, avec eux, la solidarité sociale et la dynamique économique locale pour qu'un modèle de développement socialement soutenable bénéficie au territoire. C'est à ce titre que les réseaux locaux d'économie sociale se sont développés, depuis le début des années 2000, aidés en cela d'une part par la loi

« Nouveaux Territoires pour la République », et, d'autre part, par la nouvelle place occupée par les chambres régionales de l'ESS (CRESS).

En effet, selon l'article 6 de la loi ESS, les CRESS « assurent au plan local la promotion et le développement de l'ESS [...] et sont constituées par des entreprises sociales et solidaires et de leurs organisations présentes sur le territoire régional qu'elles couvrent ». Il en va donc ainsi d'une forme de « compétence territoriale », au sens de Dejoux (2008, p. 27-28) ; qui la définit « comme une mutualisation de ressources physiques, matérielles, immatérielles, fondée principalement sur des capacités de coopération entre organisations privées, publiques et l'État. Son déploiement doit se réaliser dans un espace collectif de « gouvernance territoriale ». Elle s'élabore à deux niveaux : une compétence clé et l'intégration de compétences professionnelles transférées ». Nous retrouvons bien, sous cette assertion, la pertinence du recours à l'ANT et à sa traduction par la carte, dans le cadre d'une géographie humaniste et d'une « autre » gestion.

Une limite peut être opposée à notre démarche compréhensive des (r) apports au territoire des entreprises sociales. Selon Dumez (2011, p. 55) : « Il s'agit d'une approche orientée par la recherche de la compréhension, de l'analyse du sens donné par les acteurs eux-mêmes, pouvant mobiliser différents outils allant de l'observation, l'intervention, les entretiens (outils généralement associés au qualitatif) aux modèles formels ou aux méthodes quantitatives plus ou moins élaborées. » Toutefois, nous sommes passés d'une « approche sociale » à « une approche sociétale » (Jeantet 2006, p. 131) qui nécessite, au-delà du territoire, d'interroger aussi les normes ou les critères éthiques qui font la responsabilité sociétale (économique, sociale ET environnementale) des entreprises sociales, afin d'évaluer leur « plus sociétal » managérial de ces dernières et ce, face aux entrepreneurs sociaux mus de leur côté par le *franch impact* en lieu et place de l'évaluation des effets positifs sur le local ! Serait-ce à considérer que ces entreprises sociales soient désormais « tournées » vers un glissement du « local » à « l'international » ?

LiRIS/UFR Sciences Sociales (AES)
Place du Recteur Henri Le Moal. CS 24307
35043 Rennes cedex – France
pascal.glemain@univ-rennes2.fr

5 Bibliographie

- Aldrich. H-E. (1979), *Organizations and Environments*. Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- Avenier M-J. (1997), *La stratégie « chemin faisant »*, Paris, Economica.
- Aydalot Ph. (1980), *Dynamique spatiale et développement inégal*, Paris, Economica.
- Batifoulhier Ph. (2001), *Théorie des Conventions*, Paris, Oeconomica
- Benko G., Lipietz A. (1992), *Les Régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, PUF.

- Bioteau E. Féniès-Dupont K. (2015), *Le développement solidaire des territoires. Expériences en Pays de Loire*, Rennes, PUR.
- Boshma R. (2005), « Proximity and Innovation. A Critical Assessment », *Regional Studies*, vol. 39, n° 1, p. 61-74.
- Boudon R., Besnard Ph., Cherkaoui M., Lecuyer B.-P. (dir.), (1993), *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Larousse.
- Bréchet J.-P., Desreumaux A. (2007), « Que faire de l'ANT en management stratégique ? », Communication à la journée de recherche sur l'ANT organisé à l'Université Paris Dauphine le 14 juin 2007.
- Brunet R., (1990), « Le déchiffrement du monde » dans Brunet R., (1990), *Géographie universelle*, vol. 1, Paris, Hachette/Reclus.
- Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Folio-essais.
- Cazal D. (2007), « Traductions de la traduction et acteur-réseau : sciences, sciences sociales et gestion ? », *Document de travail* du LEM UMR CNRS 8179, 2007_05
- Dejoux C. (2008), *Gestion des compétences et GPEC*, Paris, Dunod.
- Delamarre A. (2002), *La prospective territoriale*, Paris, La Documentation française.
- Demoustier D. (coord.) (2004), *Économie sociale et développement local. Les Cahiers de l'économie sociale-Entreprendre autrement*, Paris, IES et L'Harmattan.
- Després L. (2009), *L'estuaire de la Loire. Un territoire en développement durable ?* Rennes, PUR, coll. « Espace et Territoires ».
- Dodier R., Rouyer A., Séchet R. (dir.) (2007), *Territoires en action et dans l'action*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Fallon V. (1924), *Principes d'Économie Sociale*, Bruges, Ed. Charles BAYAERT.
- Fernandez V. (2009), *Management stratégique des Technologies d'Information et de Communication dans leurs rapports à l'espace, aux territoires et aux lieux* », mémoire d'habilitation à diriger des recherches en sciences de gestion, Université de Dauphine, sous la garantie de Pr. Perret V.
- Foudriat M. (2005), *Sociologie des organisations*, Paris, Pearson Education.
- Fourny M.-C., Denizot D. (2007), « La prospective territoriale, révélateur et outil d'une action publique territorialisée », p. 29-49, dans Dodier et al. (2007), op. Référencé.
- Freeman R.B. (1984), « Working for Nothing : The Supply of Voluntary Labour », *Journal of Labour Economics*, 15 (1), p. 144-166.
- Friedberg E., (1993), *Le pouvoir et la règle*, Paris, Seuil.
- Goux-Baudiment F., (2001), *Quand les territoires pensent leur futur*, Paris, Editions de l'Aube.
- Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R. et Roux R. (2003), *Les acteurs ces oubliés du territoire*, Paris, Anthropos.
- Hall E.T. (1971), *La dimension cachée*, Paris, Editions du Seuil.
- Jeantet T., (2006), *Économie sociale. La solidarité au défi de l'efficacité*, Paris, La Documentation Française.
- Lasserre G. (1959), *La coopération*, Paris, PUF.
- Laville J.-L., Sainsaulieu R. (2013), *L'association. Sociologie et économie*, Paris, Pluriel.
- Loinger G., Spohr C. (2004), *Prospective et planification territoriale. État des lieux et propositions*, Paris, DRAST-DGHUC.
- Loquet P. (2004), *L'ESS au service d'un projet de territoire*, Voiron, La Lettre du Cadre Territorial.
- Lorino Ph. (1989), *L'économiste et le manager*, Paris, Editions La Découverte.

- Marchais-Roubelat A. (2015), « Territoires et performance organisationnelle. De la géographie aux sciences de gestion », *Prospective et Stratégie*, 2015/6, n° 6, p. 31-41.
- Meyronneinc J.-P. (1993), *Plaidoyer pour les déchets*, Apogée, coll. « Écoplanet », 185 p.
- Milgram S., Jodelet D. (1976), « Psychological maps of Paris », in Proshansky H.-M., 1976, *Environmental psychology : people and their physical settings*, New York, Holt-Rinehart and Winston Éd.
- Mintzberg H. (1973), *The Nature of Managerial Work*, New York, Harper & Row.
- Mintzberg H. (1982), *Structure et dynamique des organisations*, Paris/Montréal, Éditions d'Organisation/Éditions Jeanne d'Arc.
- Nyssens M., Defourny J. (2012), « The EMES approach of social enterprise in a comparative perspective », *WP n° 12/03*, EMES.
- Orléans A. (1994), *Analyse économique des conventions*, Paris, PUF.
- Ozouf-Marignier M.-V. (2009), « Le territoire, la géographie et les sciences sociales : aperçus historiques et épistémologiques », in Vanier M. (2009), p. 31-35.
- Parsons T. (1964), *Social Structure and Personality*. Glencoe, Ill. *Free Press*.
- Pecqueur B., Zimmerman J.-B. (2004), *Économie de proximités*, Éditions Lavoisier/Hermès Sciences.
- Pecqueur B. (1989), *Le développement local*, Syros, Alternatives économiques.
- Pfeffer, J. and Salancik, G. R. (1978), *The External Control of Organizations : A Resource Dependence Perspective*, Harper & Row, New York.
- Pierre G. (2013), *Produire pour son territoire. De l'autonomie agricole au projet local agro-énergétique*, vol. 1 « Proposition et projet scientifique », Université de Caen-Basse Normandie.
- Raulet-Croset N. (2008), « La dimension territoriale des situations de gestion », *Revue française de gestion*, 2008/4, n° 184, p. 137-150.
- Robert-Demontrond Ph. (2004), *Méthodes d'observation et d'expérimentation*, Rennes, Apogee.
- Rojot J. (2005), *Théorie des organisations*, Paris, Eska.
- Roussiau N., Bonardi Ch. (2001), *Les représentations sociales. États des lieux et perspectives*, Sprimont, Pierre Mardaga Éditeur.
- Sanguin A.-L. (1981), « La géographie humaniste ou l'approche phénoménologique des lieux, des paysages et des espaces », *Annales de Géographie*, t. 90, n° 501, p. 560-587.
- Segrestin B., Levillain K., Vernac S., Hatchuel A. (2015), *La société à objet sociale étendue. Un nouveau statut pour l'entreprise*, Paris, Presses des Mines.
- Teisserenc P. (1994), *Les politiques de développement local. Une approche sociologique*, Paris, Economica.
- Tilly C. (1976), *From Mobilization to Revolution*. Addison-Wesley, Reading, MASS.
- Vaesen P. (1996), « L'environnement territorialisé : un nouveau concept de structuration de l'environnement dans la stratégie de l'entreprise », Lille, Colloque A.I.M.S., Mai.
- Vanier M. (dir.), (2009), *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*. Rennes, « espace et territoires », PUR.
- Veltz P. (1992), « Hiérarchie et réseaux dans l'organisation de la production et du territoire », p. 293-313, dans Benko G. Lipietz A., *op. cit.*